



TRAVAUX DE RESTAURATION DU TORRENT DE L'AIGUEBRUN COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau du Parc, le Torrent de l'Aiguebrun fait l'objet depuis 1990 d'interventions régulières sur la végétation du lit et des berges (1990, 1992, 1996, 2004).

Suite à la **crue exceptionnelle du 14 / 15 décembre 2008** et des dégâts occasionnés par celle-ci, le Parc du Luberon a mis en œuvre des travaux de restauration « post-crue » dans le souci :

- de la prévention contre les inondations,
- de la protection des biens et des personnes,
- et de la préservation du milieu naturel.

En effet, l'Aiguebrun présentait sur certains secteurs à enjeux (*Combe de Lourmarin, plaine aval de Puyvert, amont d'ouvrage de franchissement*) un engorgement généralisé de son lit et des boisements de berge déstabilisés par des érosions.

L'objectif de cette opération était de restaurer la capacité d'écoulement du cours d'eau tout en maintenant les fonctionnalités de la végétation (*protection de berge, écologie, paysage,...*) essentiellement au travers de travaux forestiers (*enlèvement d'embâcles, abatage sélectif d'arbres, débroussaillage*). Ces travaux ont concerné en priorité les communes de BONNIEUX, BUOUX, LOURMARIN et PUYVERT soit environ **12 km de rivière**.

Date de démarrage des travaux : 19 octobre 2009 Fin des travaux : Janvier 2010

Entreprises : - Titulaire : SARL GERVASONI (Caseneuve)
 - Sous-traitant : « Maison des Métiers du Patrimoine » (Gargas)

Montant de l'opération : **85 000.00 € HT** **101 660.00 € TTC**

Plan de financement :

- | | |
|----------------------------------|-------------|
| - Agence de l'Eau (30% base HT) | 25 500.00 € |
| - Conseil Régional (30% base HT) | 25 500.00 € |
| - Conseil Général (20% base HT) | 17 000.00 € |
| - Communes (20% base HT) | 17 000.00 € |
| - Parc du Luberon (FCTVA) | 16 660.00 € |